

Projet Femmes et Agriculture Résilientes (FAR)



Recrutement d'un consultant pour l'élaboration du plan stratégique d'AAJAC/Colufifa

Termes de référence

I- Contexte et justification

L'Association Africaine de Jeunesse Agricole et Cultuelle (AAJAC/Colufifa) est une fédération de producteurs née vers les années 1985 dans la région de Sédhiou.

A partir de son siège social basé à FAOUNE commune, dans le département de Bounkiling, AAJAC couvre un vaste territoire sur lequel évolue beaucoup de membres de l'association. AAJAC s'investit dans la culture pluviale avec des spéculations telles que l'arachide, le mil, le maïs et le sésame. Elle s'adonne aussi à la riziculture pluviale, au maraichage et à l'apiculture. La principale mission d'AAJAC est de garantir l'accès des producteurs à des services agricoles de qualité et de promouvoir l'entrepreneuriat rural pour la création de richesse à travers des chaînes de valeur porteuse et de stimuler la production, la transformation et la consommation d'aliments diversifiés sains, nutritifs capables d'améliorer le statut et la santé des populations. De cette mission, découle six (06) axes stratégiques de l'association. Il s'agit:

AXE 1 : Développement du partenariat

AXE 2 : Renforcement des capacités techniques des producteurs

AXE 3 : Renforcement du cadre institutionnel et partenarial

AXE 4 : Accès au financement et aux facteurs de production

AXE 5 : Développement des services sociaux de base (santé-éducation)

AXE 6: Gestion durable des ressources naturelles, adaptation aux changements climatiques et valorisation de la culture locale.

A la suite d'un diagnostic effectué en février 2022, AAJAC s'inscrit progressivement dans une nouvelle dynamique en instaurant de nouvelles modes d'organisation et de gestion qui seront plus en adéquation avec sa vision et sa mission. Dans cette optique, elle prévoit de mettre à jour sa vision, sa mission, ses objectifs et résultats à atteindre, ses modalités opératoires pour être plus en phase avec les préoccupations de ses membres et le contexte dans lequel elle beigne. Il s'agit dès lors, d'actualiser le Plan Stratégique de Développement de l'Association en tenant

compte des observations déclinées ci-dessus notamment la prise en compte de la dimension genre et des questions liées à l'environnement qui sont devenues des préoccupations nodales. Pour accompagner ce processus, AAJAC compte recruter un consultant pour l'élaboration d'un nouveau plan Stratégique.

II- OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'accompagner AAJAC dans une mise en œuvre articulée autour des étapes essentielles du processus de révision du plan stratégique adossé d'un plan d'action genre.

Ce plan sera un instrument de pilotage stratégique et opérationnel pour permettre à AAJAC de développer tout son potentiel de développement institutionnel tout en prenant en charge la dimension genre et environnementale afin d'assurer l'inclusion et l'implication de toutes les catégories d'intervenantes... L'organisation pourra s'en servir comme instrument de :

- (i) Positionnement stratégique au niveau national;
- (ii) Définition et pilotage de mécanismes de financement durable du fonctionnement d'AAJAC et des services de ses membres
- (iii) Promotion des capacités de l'organisation à saisir des opportunités et à relever les défis induits par des menaces surtout externes et des inégalités notées en défaveur des femmes et des jeunes

De manières spécifiques, l'équipe des consultants devra procéder à:

- Une analyse de la situation de référence de l'organisation
- Pilotage de la phase de diagnostic, de collecte, d'analyse et d'évaluation des données
- Organiser les ateliers de restitutions de l'évaluation et de planification stratégique
- Organiser l'atelier de restitution et de validation du plan stratégique

III- RÉSULTATS ATTENDUS

Il est attendu de l'équipe de Consultant.e.s

- Produire une note méthodologique détaillée et un plan de rédaction pour décrire l'approche de mise en œuvre du processus d'élaboration du Plan stratégique adossé d'un plan d'action genre. Cette note et ce plan feront l'objet d'un partage avec un Comité restreint ad hoc composé par des membres du bureau exécutif de AAJAC et de ses partenaires pour leur validation ;
- Élaborer le Plan stratégique adossé d'un plan d'action genre sur un horizon temporel de cinq (5) ans avec une déclinaison en deux Plans opérationnels de trois et de deux ans.

L'équipe de consultant partagera d'abord avec le Comité restreint ad hoc la note méthodologique détaillée, ensuite un draft du document avant sa présentation en externe lors d'un atelier élargi aux partenaires

- rédiger un rapport de l'atelier de validation du Plan stratégique et des deux (2) Plans opérationnels mettant l'accent sur les questions essentielles telles que le genre, les changements climatiques, la communication et les recommandations ;
- fournir une version finale du Plan stratégique adossé d'un plan d'action genre de AAJAC.

IV- TÂCHES DE L'ÉQUIPE DE CONSULTANT.E.S

Pour l'élaboration de ce plan stratégique et du plan d'action genre, l'équipe de Consultant.e.s devra réaliser au moins les tâches suivantes :

- faire un benchmark d'expériences similaires en matière de Plan stratégique adossé d'un plan d'action genre de filières ou interprofessions pour s'en inspirer et capitaliser des bonnes pratiques d'élaboration et mise en œuvre réussie de document de développement stratégique ;
- mesurer la performance des programmes et la trajectoire de AAJAC dans le contexte économique actuel afin de lui permettre de définir une nouvelle vision ;
- Définir les enjeux et défis stratégiques des filières sur lesquelles AAJAC s'active ;
- Ressortir les enjeux liés à l'implication effective des femmes et des jeunes dans les filières du maraîchage, Sésame et Arachide
- Ressortir la vulnérabilité de ses filières par rapport au contexte de changement climatique
- Faire une cartographie des acteurs-trices, de la zone, des volumes et valeurs générées par ses filières par catégorie de personnes (hommes, femmes, jeunes hommes et jeunes femmes) ;
- Décliner l'intention stratégique AAJAC en termes de formulation :
 - des fondamentaux d'alignement de ce plan stratégique avec les documents de politiques de l'État, notamment la Stratégie Nationale pour l'Équité et l'Égalité de Genre (SNEEG);
 - d'une analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de ses filières dans la sous-région en particulier dans la zone sud du pays ;
 - Faire le diagnostic stratégique prenant en compte la dimension genre (environnement interne et externe) de AAJAC ;
 - De la vision et de la mission ;

- Des orientations de développement stratégique des différentes chaînes de valeur pour permettre AAJAC d'adresser (i) la productivité et la rentabilité de ses filières,
 - Les capacités de mobilisation de ressources financières internes et externes pour un financement durable de ses membres et activités ;
 - la performance et la gouvernance d'AAJAC;
 - les actions à envisager pour réduire les inégalités entre les hommes, les femmes et les jeunes qui sont dans la production des différentes filières sur lesquelles s'active AAJAC
- Définir les facteurs-clés de succès, les éléments structurants ainsi que les moyens humains, financiers et matériels devant faciliter la concrétisation et la mise en œuvre opérationnelle de la vision stratégique et de la mission ainsi définies pour AAJAC ;
 - Identifier les partenariats et appuis nécessaires et utiles à AAJAC pour réussir le pilotage de ce plan (développer le plan de financement du plan stratégique) ;
 - Harmoniser et mettre en cohérence ce plan stratégique avec les statuts, le règlement intérieur de AAJAC ;
 - Rédiger le Plan Stratégique d'AAJAC dans un style simplifié, accessible et adapté aux membres
 - Animer l'atelier de validation du Plan Stratégique
 - Finaliser et soumettre le Plan Stratégique adossé d'un plan d'action genre pour AAJAC

V- PROFIL DE L'EQUIPE DE CONSULTANT.E.S

L'équipe de Consultant.e.s doit être composée d'au moins d'un.e spécialiste en développement agricole et rural et d'un.e spécialiste en genre avec une expérience avérée dans l'élaboration de plan d'action genre.

Le (la) consultant(e) en développement agricole et rural doit :

- Justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le développement agricole et rural et dans l'appui aux organisations de producteurs ;

- Avoir une connaissance des filières et organisations interprofessionnelles agricoles du Sénégal et une bonne maîtrise des techniques de diagnostic stratégique des filières et interprofessions agricoles
- avoir une expérience en matière de la politique environnementale et des pratique résilientes face aux changements climatique;
- Avoir une expérience avérée dans la planification stratégique et opérationnelle dans le domaine de l’agriculture ;
- Avoir une expérience dans l’animation et facilitation d’ateliers

Le/la spécialiste en genre doit avoir :

- Formation supérieure en sciences humaines, sociales (ou tout autre diplôme équivalent);
- Formation/expérience spécifique en planification stratégique sensible au genre
- Pertinentes connaissances des enjeux liés aux droits des femmes et à l’EFH au Sénégal, en particulier dans les régions de Kolda, Sédhiou et Tambacounda
- Bonne connaissance du milieu agricole et des enjeux de développement des filières ciblées par AAJAC dans la zone Sud du Sénégal
- Expérience de travail confirmée en approches participatives
- Avoir déjà réalisé une stratégie ou plan d’action genre
- Capacité avérée pour travailler en équipe
- Bonne capacité rédactionnelle

VI- DURÉE DE LA MISSION

Le délai prévisible pour la remise de la version provisoire du Plan Stratégique adossé d’un plan d’action genre est de 45 jours calendaires à compter de la date de notification de l’ordre de service de démarrage.

L’équipe de Consultant.e.s produira :

- Une note méthodologique et un plan de rédaction cinq (10) jours après la signature de son contrat ;
- une version provisoire du plan stratégique et plan d’action genre vingt et un (25) jours après la validation de la note méthodologique ; il conviendra un comité restreint ad hoc à un atelier de validation de la 1^{ère} version des documents ;
- (iii) la version intégrant les observations sera soumise à l’appréciation du comité restreint ad hoc, les observations éventuelles prises en compte avant validation du document.
- Les documents, en particulier le plan stratégique, les plans d’actions genre et communication seront écrits en français dans un style simple, digeste et facile à lire.

VII- MODALITÉS DE PAIEMENT

Un contrat de consultance sera signé entre l'équipe de Consultant.e.s et AAJAC. L'équipe de Consultant.e.s fournira à AAJAC les services demandés conformément aux présents termes de référence dans les délais prévus avec la qualité requise.

L'équipe de Consultant.e.s recevra :

- 30% du montant global de la prestation à la validation de la note méthodologique ;
- 60 % du montant global de la prestation après validation de la version provisoire des documents ;
- 10% du montant global après remise de la version finale des documents

VIII- PRINCIPALES RELATIONS DE TRAVAIL

A l'interne, l'équipe de Consultant.e.s travaillera avec :

- L'équipe technique d'AAJAC ;
- Les membres du CA et du bureau exécutif d'AAJAC ;
- L'équipe du projet FAR et les personnes ressources intervenant dans la zone ;

A l'externe, l'équipe de Consultant.e.s travaillera avec :

- les services techniques, sociétés et agences sous tutelle des Ministères chargés de l'Agriculture et du Commerce ;
- Autres partenaires d'AAJAC jugés pertinents pour la mission

Autres aspects

Les offres techniques et financières sont à envoyer aux adresses suivantes :

Colufifa2002@yahoo.fr en mettant en safietou.sadio@cooperation.ceci.
clarice.bassene@ceci.ca , djibril.dia@ceci.ca , dado.balde@ceci.ca , mamadou.ciss@ceci.ca

Au plus tard le 30/09/2022

NB : Une retenue à la source sur le montant total des honoraires sera appliquée à 5% pour les consultants individuels. Les propositions financières des cabinets ayant un NINEA doivent inclure une taxe de 18% au titre de la TVA.